

BULLETIN DE SALAIRE Période du 01/04/2021 au 30/04/2021	M PEAUCELLIER PATRICK 4 Avenue DU MERLOU 40140 SOUSTONS N° SIRET : 49870669600016 NAF : 4520A
URSSAF D'AQUITAINE Siret : 78877877700011 N° cotisant : 727000000641753740	Matricule : 0005 NIR : 177085409903389 Date d'entrée : 20/07/2020

Convention collective : Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexes, contrôle techni
Qualification : Type Personnel - Ouvrier/ Employé / Qualification - A.6.1 Mécanicien spécialiste automobile / Echelon - 6
Emploi : Mécanicien spécialiste automobile

Eléments de rémunération	Base	Gains / Retenues		Cot. patronales Montant
		Taux	Montant	
Salaire de base mensuel	151,67			1 717,58
TOTAL REMUNERATION BRUTE			1 717,58	

Santé				
Sécurité Sociale – Maladie Maternité Invalidité Décès	1 717,58			-120,23
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 717,58	0,390	-6,70	-19,92
Accidents du travail – Maladies professionnelles	1 717,58			-60,12
Retraite				
Sécurité Sociale plafonnée	1 717,58	6,900	-118,51	-146,85
Sécurité Sociale déplafonnée	1 717,58	0,400	-6,87	-32,63
Complémentaire T1U	1 717,58	4,010	-68,87	-103,23
Famille	1 717,58			-59,26
Assurance chômage				
Chômage	1 717,58			-72,14
Autres contributions dues par l'employeur				-7,14
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective			-1,00	-47,96
CSG déductible de l'Impôt sur le Revenu	1 707,44	6,800	-116,11	
CSG non déductible de l'Impôt sur le Revenu	1 707,44	2,900	-49,52	
Exonérations de cotisations employeur				411,36
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			-367,58	-258,12
Jours de congés acquis		2,50		
Net à payer avant impôt sur le revenu			1 350,00	

donc évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	25,07
Impôt sur le Revenu prélevé à la source (taux personnalisé)	0,00

Mode de règlement : Chèque	NET A PAYER : 1 350,00 Euros
	Date de paiement : 30/04/2021
Heures payées	Rémunération brute
Bulletin	151,67
Cumuls	585,68
Acquis	Pris
Congés payés N-1	Solde
	Congés payés N
	Acquis
	Pris
	Solde

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin sans limitation de durée. Vous pouvez consulter la rubrique dédiée au bulletin de paie sur le portail www.service-public.fr

BULLETIN DE SALAIRE
Période du 01/05/2021 au 31/05/2021

URSSAF D'AQUITAINE
Siret : 78877877700011
N° cotisant : 727000000641753740

M PEAUCELLIER PATRICK

4 Avenue DU MERLOU

40140 SOUSTONS
N° SIRET : 49870669600016

NAF : 4520A

Matricule : 0005
NIR : 177085409903389
Date d'entrée : 20/07/2020

M HUMBERT CYRIL
13 Route de carcen

40400 LESGOR

Convention collective : Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexes, contrôle techni
Qualification : Type Personnel - Ouvrier/ Employé / Qualification - A.6.1 Mécanicien spécialiste automobile / Echelon - 6
Emploi : Mécanicien spécialiste automobile

Eléments de rémunération	Base	Gains / Retenues		Cot. patronales Montant
		Taux	Montant	

Salaire de base mensuel 151,67

1 717,58

TOTAL REMUNERATION BRUTE 1 717,58

Santé

Sécurité Sociale – Maladie Maternité Invalidité Décès 1 717,58 -120,23
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès 1 717,58 0,390 -6,70 -19,92

Accidents du travail – Maladies professionnelles

1 717,58

-60,12

Retraite

Sécurité Sociale plafonnée 1 717,58 6,900 -118,51 -146,85
Sécurité Sociale déplafonnée 1 717,58 0,400 -6,87 -32,63
Complémentaire T1U 1 717,58 4,010 -68,87 -103,23

Famille

1 717,58

-59,26

Assurance chômage

Chômage 1 717,58 -72,14 -7,14

Autres contributions dues par l'employeur

Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective -1,00 -47,96

CSG déductible de l'Impôt sur le Revenu 1 707,44 6,800 -116,11

CSG non déductible de l'Impôt sur le Revenu 1 707,44 2,900 -49,52

Exonérations de cotisations employeur 411,35

TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS -367,58 -258,13

Jours de congés acquis 2,50

Net à payer avant impôt sur le revenu 1 350,00

donc évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 25,07

Impôt sur le Revenu prélevé à la source (taux personnalisé) 1 399,52 0,000 0,00

Mode de règlement : Chèque

NET A PAYER : 1 350,00 Euros

Date de paiement : 31/05/2021

	Heures payées	Rémunération brute	Assiette Sécu.	Plafond Sécu.	Net imposable	Total versé par l'employeur	Allègement cotisations
Bulletin	151,67	1 717,58	1 717,58	3 428,00	1 399,52	1 975,71	545,32
Cumuls	737,35	8 350,10	8 350,10	17 140,00	6 803,70	9 611,43	
	Acquis	Pris	Solde		Acquis	Pris	Solde
Congés payés N-1				Congés payés N	25,00	15,00	10,00

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin sans limitation de durée. Vous pouvez consulter la rubrique dédiée au bulletin de paie sur le portail www.service-public.fr

URSSAF D'AQUITAINE
Siret : 78877877700011
N° cotisant : 72700000641753740

4 Avenue DU MERLOU

40140 SOUSTONS
N° SIRET : 49870669600016

NAF : 4520A

Matricule : 0005
NIR : 177085409903389
Date d'entrée : 20/07/2020

M HUMBERT CYRIL
13 Route de carcen

40400 LESGOR

Convention collective : Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexes, contrôle technique)
Qualification : Type Personnel - Ouvrier/ Employé / Qualification - A.6.1 Mécanicien spécialiste automobile / Echelon - 6
Emploi : Mécanicien spécialiste automobile

Eléments de rémunération	Base	Gains / Retenues		Cot. patronales
		Taux	Montant	
Salaire de base mensuel	151,67			1 717,58
TOTAL REMUNERATION BRUTE				1 717,58
Santé				
Sécurité Sociale – Maladie Maternité Invalidité Décès	1 717,58			-120,23
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 717,58	0,390	-6,70	-19,92
Accidents du travail – Maladies professionnelles	1 717,58			-60,12
Retraite				
Sécurité Sociale plafonnée	1 717,58	6,900	-118,51	-146,85
Sécurité Sociale déplafonnée	1 717,58	0,400	-6,87	-32,63
Complémentaire T1U	1 717,58	4,010	-68,87	-103,23
Famille	1 717,58			-59,26
Assurance chômage				
Chômage	1 717,58			-72,14
Autres contributions dues par l'employeur				
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective				
CSG déductible de l'Impôt sur le Revenu	1 707,44	6,800	-116,11	-47,96
CSG non déductible de l'Impôt sur le Revenu	1 707,44	2,900	-49,52	
Exonérations de cotisations employeur				411,37
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				-367,58
Jours de congés acquis	2,50			
dont ajustement compteur CP				
Net à payer avant impôt sur le revenu				1 350,00
donc évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie				25,07
Impôt sur le Revenu prélevé à la source (taux personnalisé)	1 399,52	0,000	0,00	

Mode de règlement : Chèque					NET A PAYER : 1 350,00 Euros		
					Date de paiement : 30/06/2021		
	Heures payées	Rémunération brute	Assiette Sécu	Plafond Sécu.	Net imposable	Total versé par l'employeur	Allègement cotisations
Bulletin	151,67	1 717,58	1 717,58	3 428,00	1 399,52	1 975,69	545,34
Cumuls	889,02	10 067,68	10 067,68	20 568,00	8 203,22	11 587,12	
	Acquis	Pris	Solde		Acquis	Pris	Solde
Congés payés N-1	29,00	15,00	14,00	Congés payés N	2,50		2,50

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/04/2021 au 30/04/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

M. JAUDEAU GUILLAUME
19 R DE LA TREPLONNIERE
49300 CHOLET
N°Employeur Y3650301980008
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 02/05/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021121X78988			
Nombre de jours d'activité	22	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	195	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		01/05/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	799,90
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	785,90	2,900	22,79		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	785,90	6,800	53,44		
VIEILLESSE	799,90	0,400	3,20		
MALADIE	799,90			13,000	103,99
VIEILLESSE	799,90	6,900	55,19	8,550	68,39
	799,90			1,900	15,20
ALLOC. FAMILIALES	799,90			5,250	41,99
ACCIDENT DU TRAVAIL	799,90			1,000	8,00
FNAL	799,90			0,100	0,80
CSA	799,90			0,300	2,40
FORMATION PROFESSIONNELLE	799,90			0,550	4,40
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	799,90			0,016	0,13
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	799,90	4,010	32,08	6,010	48,08
PREVOYANCE	799,90	1,150	9,20	1,420	11,36
ASSURANCE CHOMAGE	799,90			4,050	32,40
Montant total des cotisations			175,90		337,14

Salaire net déclaré	624,00
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	48,00
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	672,00
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	694,79
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	672,00 €
Base	694,79
Impôt sur le revenu	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	672,00 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 02/05/2021	3371,95

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/04/2021 au 30/04/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME BUTEAU MELISSA
65 R DE LORRAINE
49300 CHOLET
N°Employeur Y2708320380005
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 02/05/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021119V82899			
Nombre de jours d'activité	20	Nombre de jours de congés payés (a)		2,5	
Nombre d'heures normales	180	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		30/04/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	746,93
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	733,86	2,900	21,28		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	733,86	6,800	49,90		
VIEILLESSE	746,93	0,400	2,99		
MALADIE	746,93			13,000	97,10
VIEILLESSE	746,93	6,900	51,54	8,550	63,86
	746,93			1,900	14,19
ALLOC. FAMILIALES	746,93			5,250	39,21
ACCIDENT DU TRAVAIL	746,93			1,000	7,47
FNAL	746,93			0,100	0,75
CSA	746,93			0,300	2,24
FORMATION PROFESSIONNELLE	746,93			0,550	4,11
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	746,93			0,016	0,12
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	746,93	4,010	29,95	6,010	44,90
PREVOYANCE	746,93	1,150	8,59	1,420	10,61
ASSURANCE CHOMAGE	746,93			4,050	30,25
Montant total des cotisations			164,25		314,81

Salaire net déclaré	582,68
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	51,20
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	633,88
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	655,16
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	633,88 €
Base	655,16
Impôt sur le revenu	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	633,88 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 02/05/2021	2514,97

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au et ou

Du au Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/04/2021 au 30/04/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME CAILLEAUD NOEMIE
8 ALL DE LA PAIX
49300 CHOLET
N°Employeur Y3860176180002
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 02/05/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021116Y54209			
Nombre de jours d'activité	20	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	174	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		26/04/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	711,03
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	698,59	2,900	20,26		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	698,59	6,800	47,50		
VIEILLESSE	711,03	0,400	2,84		
MALADIE	711,03			13,000	92,43
VIEILLESSE	711,03	6,900	49,06	8,550	60,79
	711,03			1,900	13,51
ALLOC. FAMILIALES	711,03			5,250	37,33
ACCIDENT DU TRAVAIL	711,03			1,000	7,11
FNAL	711,03			0,100	0,71
CSA	711,03			0,300	2,13
FORMATION PROFESSIONNELLE	711,03			0,550	3,91
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	711,03			0,016	0,11
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	711,03	4,010	28,51	6,010	42,73
PREVOYANCE	711,03	1,150	8,18	1,420	10,10
ASSURANCE CHOMAGE	711,03			4,050	28,80
Montant total des cotisations			156,35		299,66

Salaire net déclaré	554,67
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	38,40
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	593,07
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	613,33
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	593,07 €
Impôt sur le revenu	613,33
Base	613,33
Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	593,07 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 02/05/2021	2352,28

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/04/2021 au 30/04/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME OGER ELODIE
14 R PAUL GAUGUIN
49300 CHOLET
N°Employeur Y1428759380001
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 02/05/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021117Z18991			
Nombre de jours d'activité	22	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	147	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		01/05/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	604,36
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	593,78	2,900	17,22		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	593,78	6,800	40,38		
VIEILLESSE	604,36	0,400	2,42		
MALADIE	604,36			13,000	78,57
VIEILLESSE	604,36	6,900	41,70	8,550	51,67
	604,36			1,900	11,48
ALLOC. FAMILIALES	604,36			5,250	31,73
ACCIDENT DU TRAVAIL	604,36			1,000	6,04
FNAL	604,36			0,100	0,60
CSA	604,36			0,300	1,81
FORMATION PROFESSIONNELLE	604,36			0,550	3,32
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	604,36			0,016	0,10
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	604,36	4,010	24,24	6,010	36,33
PREVOYANCE	604,36	1,150	6,95	1,420	8,58
ASSURANCE CHOMAGE	604,36			4,050	24,48
Montant total des cotisations			132,91		254,71

Salaire net déclaré	471,46
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	48,00
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	519,46
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	536,68
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	519,46 €
Base	536,68
Impôt sur le revenu	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	519,46 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 02/05/2021	2576,17

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au et ou

Du au Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/05/2021 au 31/05/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME BUTEAU MELISSA
65 R DE LORRAINE
49300 CHOLET
N°Employeur Y2708320380005
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/06/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021160V54062			
Nombre de jours d'activité	20	Nombre de jours de congés payés (a)		2,5	
Nombre d'heures normales	180	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		31/05/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	746,93
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	733,86	2,900	21,28		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	733,86	6,800	49,90		
VIEILLESSE	746,93	0,400	2,99		
MALADIE	746,93			13,000	97,10
VIEILLESSE	746,93	6,900	51,54	8,550	63,86
	746,93			1,900	14,19
ALLOC. FAMILIALES	746,93			5,250	39,21
ACCIDENT DU TRAVAIL	746,93			1,000	7,47
FNAL	746,93			0,100	0,75
CSA	746,93			0,300	2,24
FORMATION PROFESSIONNELLE	746,93			0,550	4,11
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	746,93			0,016	0,12
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	746,93	4,010	29,95	6,010	44,90
PREVOYANCE	746,93	1,150	8,59	1,420	10,61
ASSURANCE CHOMAGE	746,93			4,050	30,25
Montant total des cotisations			164,25		314,81
Salaire net déclaré		582,68			
Acompte		0,00			
Indemnités d'entretien		57,60			
Indemnités de repas		0,00			
Indemnités kilométriques		0,00			
Salaire net déclaré (y compris indemnités)		640,28			
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)		661,56			
Net à payer avant l'impôt sur le revenu		640,28 €			
Impôt sur le revenu	Base	661,56			
	Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%			
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00			
Net payé en euros		640,28 €			
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/06/2021		3176,53			

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/05/2021 au 31/05/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME CAILLEAUD NOEMIE
8 ALL DE LA PAIX
49300 CHOLET
N°Employeur Y3860176180002
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/06/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021147Y33382			
Nombre de jours d'activité	20	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	174	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		27/05/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	711,03
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	698,59	2,900	20,26		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	698,59	6,800	47,50		
VIEILLESSE	711,03	0,400	2,84		
MALADIE	711,03			13,000	92,43
VIEILLESSE	711,03	6,900	49,06	8,550	60,79
	711,03			1,900	13,51
ALLOC. FAMILIALES	711,03			5,250	37,33
ACCIDENT DU TRAVAIL	711,03			1,000	7,11
FNAL	711,03			0,100	0,71
CSA	711,03			0,300	2,13
FORMATION PROFESSIONNELLE	711,03			0,550	3,91
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	711,03			0,016	0,11
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	711,03	4,010	28,51	6,010	42,73
PREVOYANCE	711,03	1,150	8,18	1,420	10,10
ASSURANCE CHOMAGE	711,03			4,050	28,80
Montant total des cotisations			156,35		299,66

Salaire net déclaré	554,67
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	48,00
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	602,67
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	622,93
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	602,67 €
Impôt sur le revenu	622,93
Base	622,93
Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	602,67 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/06/2021	2975,21

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/05/2021 au 31/05/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

M. JAUDEAU GUILLAUME
19 R DE LA TREPLONNIERE
49300 CHOLET
N°Employeur Y3650301980008
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/06/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021160V61292			
Nombre de jours d'activité	22	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	195	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		01/06/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	799,90
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	785,90	2,900	22,79		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	785,90	6,800	53,44		
VIEILLESSE	799,90	0,400	3,20		
MALADIE	799,90			13,000	103,99
VIEILLESSE	799,90	6,900	55,19	8,550	68,39
	799,90			1,900	15,20
ALLOC. FAMILIALES	799,90			5,250	41,99
ACCIDENT DU TRAVAIL	799,90			1,000	8,00
FNAL	799,90			0,100	0,80
CSA	799,90			0,300	2,40
FORMATION PROFESSIONNELLE	799,90			0,550	4,40
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	799,90			0,016	0,13
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	799,90	4,010	32,08	6,010	48,08
PREVOYANCE	799,90	1,150	9,20	1,420	11,36
ASSURANCE CHOMAGE	799,90			4,050	32,40
Montant total des cotisations			175,90		337,14
Salaire net déclaré	624,00				
Acompte	0,00				
Indemnités d'entretien	57,60				
Indemnités de repas	0,00				
Indemnités kilométriques	0,00				
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	681,60				
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	704,39				
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	681,60 €				
Impôt sur le revenu	Base	704,39			
	Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%			
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00			
Net payé en euros	681,60 €				
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/06/2021	4076,34				

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/05/2021 au 31/05/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME OGER ELODIE
14 R PAUL GAUGUIN
49300 CHOLET
N°Employeur Y1428759380001
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/06/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021151V55580			
Nombre de jours d'activité	22	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	147	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		01/06/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	604,36
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	593,78	2,900	17,22		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	593,78	6,800	40,38		
VIEILLESSE	604,36	0,400	2,42		
MALADIE	604,36			13,000	78,57
VIEILLESSE	604,36	6,900	41,70	8,550	51,67
	604,36			1,900	11,48
ALLOC. FAMILIALES	604,36			5,250	31,73
ACCIDENT DU TRAVAIL	604,36			1,000	6,04
FNAL	604,36			0,100	0,60
CSA	604,36			0,300	1,81
FORMATION PROFESSIONNELLE	604,36			0,550	3,32
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	604,36			0,016	0,10
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	604,36	4,010	24,24	6,010	36,33
PREVOYANCE	604,36	1,150	6,95	1,420	8,58
ASSURANCE CHOMAGE	604,36			4,050	24,48
Montant total des cotisations			132,91		254,71
Salaire net déclaré	471,46				
Acompte	0,00				
Indemnités d'entretien	57,60				
Indemnités de repas	0,00				
Indemnités kilométriques	0,00				
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	529,06				
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	546,28				
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	529,06 €				
Base	546,28				
Impôt sur le revenu	Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%			
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00			
Net payé en euros	529,06 €				
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/06/2021	3122,45				

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME CAILLEAUD NOEMIE
8 ALL DE LA PAIX
49300 CHOLET
N°Employeur Y3860176180002
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/07/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021179X70772			
Nombre de jours d'activité	20	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	174	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		28/06/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	711,03
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	698,59	2,900	20,26		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	698,59	6,800	47,50		
VIEILLESSE	711,03	0,400	2,84		
MALADIE	711,03			13,000	92,43
VIEILLESSE	711,03	6,900	49,06	8,550	60,79
	711,03			1,900	13,51
ALLOC. FAMILIALES	711,03			5,250	37,33
ACCIDENT DU TRAVAIL	711,03			1,000	7,11
FNAL	711,03			0,100	0,71
CSA	711,03			0,300	2,13
FORMATION PROFESSIONNELLE	711,03			0,550	3,91
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	711,03			0,016	0,11
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	711,03	4,010	28,51	6,010	42,73
PREVOYANCE	711,03	1,150	8,18	1,420	10,10
ASSURANCE CHOMAGE	711,03			4,050	28,80
Montant total des cotisations			156,35		299,66

Salaire net déclaré	554,67
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	57,60
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	612,27
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	632,53
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	612,27 €
Impôt sur le revenu	632,53
Base	
Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	612,27 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/07/2021	3607,74

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

M. JAUDEAU GUILLAUME
19 R DE LA TREPLONNIERE
49300 CHOLET
N°Employeur Y3650301980008
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/07/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021181V26315			
Nombre de jours d'activité	22	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	195	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		01/07/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	799,90
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	785,90	2,900	22,79		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	785,90	6,800	53,44		
VIEILLESSE	799,90	0,400	3,20		
MALADIE	799,90			13,000	103,99
VIEILLESSE	799,90	6,900	55,19	8,550	68,39
	799,90			1,900	15,20
ALLOC. FAMILIALES	799,90			5,250	41,99
ACCIDENT DU TRAVAIL	799,90			1,000	8,00
FNAL	799,90			0,100	0,80
CSA	799,90			0,300	2,40
FORMATION PROFESSIONNELLE	799,90			0,550	4,40
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	799,90			0,016	0,13
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	799,90	4,010	32,08	6,010	48,08
PREVOYANCE	799,90	1,150	9,20	1,420	11,36
ASSURANCE CHOMAGE	799,90			4,050	32,40
Montant total des cotisations			175,90		337,14
Salaire net déclaré	624,00				
Acompte	0,00				
Indemnités d'entretien	70,40				
Indemnités de repas	0,00				
Indemnités kilométriques	0,00				
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	694,40				
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	717,19				
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	694,40 €				
Impôt sur le revenu	Base	717,19			
	Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%			
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00			
Net payé en euros	694,40 €				
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/07/2021	4793,53				

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME BUTEAU MELISSA
65 R DE LORRAINE
49300 CHOLET
N°Employeur Y2708320380005
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/07/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021188Z25548			
Nombre de jours d'activité	20	Nombre de jours de congés payés (a)		2,5	
Nombre d'heures normales	180	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		30/06/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	746,93
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	733,86	2,900	21,28		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	733,86	6,800	49,90		
VIEILLESSE	746,93	0,400	2,99		
MALADIE	746,93			13,000	97,10
VIEILLESSE	746,93	6,900	51,54	8,550	63,86
	746,93			1,900	14,19
ALLOC. FAMILIALES	746,93			5,250	39,21
ACCIDENT DU TRAVAIL	746,93			1,000	7,47
FNAL	746,93			0,100	0,75
CSA	746,93			0,300	2,24
FORMATION PROFESSIONNELLE	746,93			0,550	4,11
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	746,93			0,016	0,12
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	746,93	4,010	29,95	6,010	44,90
PREVOYANCE	746,93	1,150	8,59	1,420	10,61
ASSURANCE CHOMAGE	746,93			4,050	30,25
Montant total des cotisations			164,25		314,81

Salaire net déclaré	582,68
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	70,40
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	653,08
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	674,36
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	653,08 €
Base	674,36
Impôt sur le revenu	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	653,08 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/07/2021	3850,89

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au

et ou

Du au

Signatures de l'employeur et du salarié

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter
www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

MME OGER ELODIE
14 R PAUL GAUGUIN
49300 CHOLET
N°Employeur Y1428759380001
Code APE 8891A

Référence salarié

MME HUMBERT SYNDIE
Assistante maternelle agréée
N° SS 277054909907980
N° Salarié 00000000473686

Le Puy-en-Velay, le 10/07/2021

MME HUMBERT SYNDIE
APPT 261
19 AV DE LA RICHARDIERE
49300 CHOLET

CCN des assistants maternels du particulier employeur

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2021179X42783			
Nombre de jours d'activité	22	Nombre de jours de congés payés (a)		0,0	
Nombre d'heures normales	147	Salaire horaire net			
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire		01/07/2021	

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut	604,36
--------------	--------

MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)

Éléments de calcul du salaire	Base	Part Salarié		Part Employeur	
		Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	593,78	2,900	17,22		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	593,78	6,800	40,38		
VIEILLESSE	604,36	0,400	2,42		
MALADIE	604,36			13,000	78,57
VIEILLESSE	604,36	6,900	41,70	8,550	51,67
	604,36			1,900	11,48
ALLOC. FAMILIALES	604,36			5,250	31,73
ACCIDENT DU TRAVAIL	604,36			1,000	6,04
FNAL	604,36			0,100	0,60
CSA	604,36			0,300	1,81
FORMATION PROFESSIONNELLE	604,36			0,550	3,32
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	604,36			0,016	0,10
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	604,36	4,010	24,24	6,010	36,33
PREVOYANCE	604,36	1,150	6,95	1,420	8,58
ASSURANCE CHOMAGE	604,36			4,050	24,48
Montant total des cotisations			132,91		254,71

Salaire net déclaré	471,46
Acompte	0,00
Indemnités d'entretien	70,40
Indemnités de repas	0,00
Indemnités kilométriques	0,00
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	541,86
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	559,08
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	541,86 €
Impôt sur le revenu	559,08
Base	559,08
Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00
Net payé en euros	541,86 €
Cumul imposable de l'année fiscale 2021 au 10/07/2021	3681,53

CONGÉS PAYÉS PRIS

Du au et ou

Du au Signatures de l'employeur et du salarié